

Greffe
du Tribunal de Commerce de
Lille
Halle aux Sucres
33, Avenue du Peuple Belge
B.P. 109
59009 LILLE Cedex

**CERTIFICAT
DE DEPOT D'ACTES DE SOCIETE**

Concernant :

Sas A.W.E
7 rue Jules Verne
59790 RONCHIN

Dépôt effectué par :

Sas A.W.E
7 rue Jules Verne
59790 RONCHIN

Numéro RCS : Lille B 534 086 665

<118294/2011B01581>

Pièces déposées le 28/09/2011

Numéro : 3107725

Ordonnance du Président du 21/09/2011

- Nomination de Commissaire aux apports

Tarif fixé par décret 2007-812 du 10/05/07 - 6 Taux de base - Détail sur note de frais et honoraires annexée.

Le Greffier,



REQUETE**A Monsieur le Président du Tribunal de commerce de Lille**

Monsieur Laurent LAMBERT demeurant à FLORINGHEM (62550) – 51 bis, rue Amand Montois

Agissant en qualité de Président de la société « A.W.E. »

Société par actions simplifiée au capital de 10 000 euros
Ayant siège à RONCHIN (59790) – 7, rue Jules Verne
Immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Lille sous le n° 534 086 665

A l'honneur de vous exposer :

- Que la société « A.W.E. » envisage une augmentation de son capital qui serait réalisée par des apports en nature, à savoir l'apport par :

- Monsieur Laurent LAMBERT de 49 parts sociales numérotées de 1 à 49,
- Monsieur Karim BERBACHE de 49 parts sociales numérotées de 50 à 98

qu'ils détiennent dans le capital de la société « AEROL », société à responsabilité limitée au capital de 34 000 euros dont le siège social est sis à RONCHIN (59790) – 7, rue Jules Verne, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Lille sous le n°522 453 216.

- Qu'en application de l'article L 223-33 du Code de Commerce, il convient de procéder à la nomination d'un commissaire ayant pour mission de vérifier les apports en nature qui doivent être effectués et de dresser rapport.

En conséquence le requérant demande qu'il vous plaise, Monsieur le Président, de nommer un commissaire pour remplir les missions définies à l'article L 223-33 du Code de Commerce.

Le commissaire que vous désignerez pourra obtenir tous renseignements et documents lui permettant d'exercer sa mission en s'adressant à l'apporteur.

Sous bénéfice de vos observations.

Veuillez croire, Monsieur le Président, à l'assurance de notre profond respect.

Fait à Lille

Le 9 septembre 2011

Monsieur Laurent LAMBERT



AFFAIRE: Sàrl AEROL
7 rue Jules Verne
59790 RONCHIN

Sas A.W.E
7 rue Jules Verne
59790 RONCHIN

N° GREFFE 3100449

ORDONNANCE

Nous, Gérard MEAUXSOONE, Président du Tribunal
de Commerce de LILLE,
Assisté de Guillaume HOUZE DE L'AULNOIT, Greffier,
Vu la requête qui précède et les motifs y exposés,
Vu les dispositions du Code de Commerce

Nommons en qualité de COMMISSAIRE AUX APPORTS,
avec les pouvoirs inhérents à ladite fonction,
M.

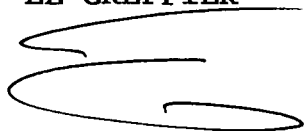
Anty Thillier

qui pourra se faire assister de tous sachants.

Disons qu'il nous en sera référé en cas de
difficultés et que la présente ordonnance demeurera
déposée au Greffe de ce Tribunal.

LILLE, le 21/09/2011

LE GREFFIER



Guillaume HOUZE DE L'AULNOIT

LE PRESIDENT



[Signature]
Gérard MEAUXSOONE

[Faint stamp and signature]